



BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

AGENCE GUY HOQUET L'IMMOBILIER AMBOISE

2 rue Jean Jacques Rousseau

37400 AMBOISE

amboise@guyhoquet.com

HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

PRIX DU BIEN	HONORAIRES
Inférieur à 133 340 €	8 000€ forfaitaire
De 133.341 à 999 000€	6%
De 1.000.000 à 1.999.999 +	5 %
De 2.000.000 € et +	4 %

HONORAIRES LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALLUR » du 24 mars 2014 : « ... » le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE	DU LOCATAIRE	DU BAILLEUR
Constitution du dossier, rédaction du bail, visite effectuée	8€ /m ²	8€ /m ²
Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²

HONORAIRES TTC GESTION

Prestations Standard	6% HT soit 7.20% TTC de toutes les sommes encaissées
----------------------	--

HONORAIRES (TTC) Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%

01 AVRIL 2019

SARL au capital de 5000 € - RCS Tours 494 557 507 –APE 6831 Z – Carte professionnelle N° 686 délivrée par la préfecture d'Indre et Loire

Caisse de garantie CEGI – 128, rue de la Boétie – 753780 Paris Cedex 08 – TVA intracommunautaire N°FR 12 494 557 507

Chaque agence est juridiquement indépendante